

**IPCO  
NM DANS LE SEMOIR**

**Groupe M2 Fongicide**

Contenu Net **1 kg**

**POUDRE POUR LE TRAITEMENT  
DES SEMENCES DE BLÉ, D'ORGE, D'AVOINE, DE SEIGLE ET DE LIN  
DANS LE SEMOIR. CONTIENT DU MANÈBE (FONGICIDE)**

**AGRICOLE  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI**

**GARANTIE : MANÈBE 50%**

**NO. D'HOMOLOGATION 27386  
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

Toutes les semences doivent être méticuleusement colorées lors du traitement.  
Les règlements de la *Loi sur les semences* doivent être respectés lors de  
l'utilisation du produit.

**AVERTISSEMENT**

**POISON**

La Coopérative Interprovinciale Limitée, C.P. 1050, Saskatoon, Saskatchewan S7K 3M9

RC 982-0205

IPCO NM Dans Le Semoir en poudre pour le traitement des semences dans la boîte du semoir, est un traitement formulé spécialement pour être employé dans la boîte du semoir afin de surmonter le problème des restants de semences traitées. IPCO NM Dans Le Semoir peut aussi être appliquée aux semences par d'autres méthodes à sec.

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :** IPCO NM Dans Le Semoir supprime la carie ou le charbon du blé, le charbon couvert ou le charbon nu dans l'orge, la carie du seigle, les charbons de l'avoine et les maladies transmises par les semences telles que la Brûlure de Semis, le Piétin Fusarien et la Moisissure de Lin. IPCO NM Dans Le Semoir est de couleur rouge afin d'être facilement discernée si renversée. Le grain de semence traité est aussi plus facile à reconnaître. IPCO NM Dans Le Semoir est spécialement formulé afin de pouvoir être employée comme traitement dans la boîte du semoir. Il peut être mélangé directement avec les semences dans la boîte du semoir, soit en saupoudrant le traitement sur les semences et le mélangeant avec un bâton, ou soit en l'ajoutant aux semences à mesure que le semoir se remplit.

<b>DOSE D'APPLICATION:</b>	<b>Culture</b>	<b>Grammes de produit par 25 kg de semences</b>
	Blé	26-40
	Seigle	28-43
	Avoine	69-92
	Orge	50-66
	Lin	112

Employer seulement le dosage recommandé. Des quantités moindres ne donneraient peut-être pas la suppression désirée. Des quantités excessives pourraient endommager le grain de semence. Les semences doivent être mûries à point, séchées et nettoyées avant d'être traitées. (Ce produit n'est pas recommandé pour l'orge palliser)

**MODE D'EMPLOI : TRAITEMENT DANS LA BOÎTE DU SEMOIR** – Traiter une quantité suffisante de semences pour couvrir le fond de la boîte du semoir, en mélangeant la quantité nécessaire de produit IPCO NM Dans Le Semoir dans un récipient convenable (qui peut être détruit par la suite). Étendre ces semences traitées dans le fond de la boîte du semoir avant d'ajouter les semences non traitées. Suivre ce procédé seulement pour le premier remplissage. Il restera assez de semences traitées pour les remplissages subséquents. (NE PAS MÉLANGER AVEC LES MAINS.)

1. Placer et égaliser la moitié des semences dans la boîte du semoir ou le plantoir et saupoudrer la moitié de la quantité totale requise (pour une pleine boîte) de produit IPCO NM Dans Le Semoir, uniformément sur ou sous la surface des semences. Bien mélanger avec un bâton puis remplir ensuite la boîte de semences, saupoudrer de nouveau la balance de la poudre sur ou sous la surface et mélanger jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de rayures et que la couleur des semences soit uniforme.

**OU**

2. Saupoudrer le produit IPCO NM Dans Le Semoir, dans les semences à mesure qu'elles sont versées dans la boîte du semoir. Bien mélanger avec un bâton lorsque la boîte du semoir est à moitié remplie et de nouveau lorsqu'elle est pleine, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de rayures et que la couleur des semences soit uniforme.

**OU**

3. Appliquer avec un distributeur mécanique ou proportionnel fixé au trémis-tarière qui transporte les semences à la boîte du semoir.

**AUTRES MÉTHODES DE TRAITEMENT À SEC** – IPCO NM Dans Le Semoir peut être ajoutée par n'importe quel équipement ordinaire pour l'application du traitement à sec ou au moyen d'une pelle.

## **ENTREPOSER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS**

### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Pour la gestion de la résistance, veuillez noter que IPCO NM Dans Le Semoir contient un fongicide du groupe M2. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants à IPCO NM Dans Le Semoir et à d'autres fongicides du groupe M2. Il peut y avoir une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, tels qu'un métabolisme accru. Il est donc recommandé de suivre des pratiques de gestion de résistance appropriées. Pour retarder la résistance aux fongicides, alterner IPCO NM Dans Le Semoir ou les fongicides du même groupe (M2) avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes et ce, dans la mesure du possible. Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides ainsi que des relevés sur l'assolement, en faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique. Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir des signes d'acquisition de résistance. Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain, ou bien s'adresser à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée. Pour plus d'informations ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à La Coopérative Interprovinciale Limitée au 1-204-233-3461.

**PRÉCAUTIONS : GARDEZ HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. PEUT IRRITER LE NEZ, LA GORGE, LES YEUX ET LA PEAU. ÉVITER D'INHALER LA POUSSIÈRE. PORTER UN MASQUE À POUSSIÈRE POUR SE PROTÉGER CONTRE LE MANÈBE LORSQUE VOUS UTILISEZ LA POUDRE IPCO NM DANS LE SEMOIR.**

1. Si, pour toute raison, le traitement est appliqué à l'intérieur, bien aérer l'endroit à l'aide d'un aspirateur mécanique.
2. **LES CONTENANTS DOIVENT ÊTRE FERMÉS HERMÉTIQUEMENT LORSQU'ILS NE SONT PAS UTILISÉS.** Ne pas laver ou réutiliser ces mêmes récipients. S'assurer que IPCO NM Dans Le Semoir ainsi que les récipients usagés sont serrés hors de la portée des enfants et des animaux.
3. Traiter seulement la quantité de semences requise pour éviter d'avoir à entreposer des semences traitées, ce qui risquerait de contaminer la nourriture et les aliments. À la fin des semences, nettoyer à fond le semoir et enterrer toutes poussières ou semences restantes.
4. S'il est nécessaire d'entreposer les grains traités, étiqueter comme suit :  
« **TOXIQUE POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX. CES GRAINS ON ÉTÉ TRAITÉS AVEC LA POUDRE POUR LE TRAITEMENT DES SEMENCES DANS LE SEMOIR NM QUI CONTIENT DU MANÈBE POUR LA SUPPRESSION DES MALADIES DE SEMENCES INFECTÉES** ».
5. Ne pas utiliser des semences traitées dans la nourriture ou dans les aliments car ces dernières ont été traitées avec IPCO NM Dans Le Semoir, qui contient du MANÈBE.
6. Toujours entreposer les semences loin de la nourriture dans un endroit bien aéré.
7. Ne pas entreposer les semences traitées pour plus d'une année.
8. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648, ou bien consultez le site internet [www.cropro.org](http://www.cropro.org).

#### **PREMIERS SOINS :**

1. En cas d'empoisonnement, faire appel à un médecin ou au centre anti-poison **IMMÉDIATEMENT**.
2. Produit sur la peau : enlever les vêtements contaminés et laver la peau à fond à l'eau et au savon.
3. Produit dans les yeux : Rincer **IMMÉDIATEMENT** et continuer pendant 5 à 10 minutes. Recourir au médecin ou contacter un centre anti-poison **IMMÉDIATEMENT**.
4. Produit avalé : faire vomir puis transporter en vitesse le malade au plus proche hôpital ou médecin, ou bien contacter un centre anti-poison **IMMÉDIATEMENT**. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une attention médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Pas d'antidote spécifique. Le traitement de toute intoxication systémique doit avant tout être symptomatique et de soutien.

**ÉLIMINATION :**

1. Vider à fond le récipient dans l'applicateur de son produit.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le récipient conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour plus de renseignements sur l'élimination de la quantité inutilisée ou superflue ainsi que sur le nettoyage des lieux d'un déversement, communiquer avec l'organisme provincial chargé de la réglementation du produit ou bien avec le fabricant.

**AVIS À L'ACHETEUR :** La garantie de l'acheteur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celles-ci à cette condition.

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

®Marque déposée de La Coopérative Interprovinciale Ltée.

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+) )